



HAL
open science

Les “ Mots du patois lorrain des environs de Dieuze, Vic, Luneville ” (1766-1833)

Myriam Bergeron-Maguire

► **To cite this version:**

Myriam Bergeron-Maguire. Les “ Mots du patois lorrain des environs de Dieuze, Vic, Luneville ” (1766-1833). Cahiers de Lexicologie, 2019, 115, pp.51-76. halshs-02277034

HAL Id: halshs-02277034

<https://shs.hal.science/halshs-02277034>

Submitted on 17 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES 'MOTS DU PATOIS LORRAIN DES ENVIRONS DE DIEUZE, VIC,
LUNEVILLE' (1766-1833)

Mots-clés : patois, emprunts, Lorraine, dialecte, étymologie

Résumé : Cet article contient l'édition et l'analyse linguistique d'une liste de mots confectionnée par un érudit meusien vers la fin du 18^e siècle. L'analyse consiste à contrôler l'authenticité des matériaux – de première main ? tirés de sources secondaires ? – en les confrontant à la documentation ancienne et moderne. L'examen démontre que les données se concentrent dans une aire cohérente, augmentant en retour l'intérêt de la liste pour notre connaissance de la situation linguistique de la Lorraine de l'époque.

Keywords : patois, loans, Lorraine, dialect, etymology

Abstract: This paper contains the edition and a linguistic analysis of a list of words made at the end of the 18th century by an erudite from the Meuse. In order to determine the type of data it contains – first hand? from secondary sources? – we confront it to past and modern documentation. The analysis demonstrates that the data concentrates in a well-defined area, increasing in return the document's value for our knowledge of the linguistic situation prevailing in Lorraine at that time.

Introduction

D'après la *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans*, la documentation datant du 18^e siècle pour la Lorraine compte deux dictionnaires du même auteur, Jérôme-Jacques Oberlin, qui fut professeur et bibliothécaire à l'Université de Strasbourg vers la fin du 18^e siècle (Quérart 1834 : 466), un dictionnaire d'argot de métier, un cahier de 16 folios du 18^e siècle relatif aux questions fiscales, agricoles et forestières durant l'Ancien Régime et un glossaire patois de 1772 (Wartburg / Keller / Geuljans 1969 : 194-203). La description linguistique de la Lorraine romane au 18^e siècle se résume donc à cinq sources, dont deux du même auteur, deux sur un vocabulaire spécifique et technique et

une sur le patois local, ce qui ne se signale ni par la quantité ni par la diversité. Ce n'est toutefois pas une situation exceptionnelle à l'échelle de la France pour cette période¹.

1. Une source inédite

Le document à partir duquel les quelques notes qui suivent ont été prises, intitulé « Mots du patois lorrain des environs de Dieuze, Vic, Luneville », resté à ce jour inédit, appartient au fonds Coquebert de Montbret conservé à la bibliothèque Jacques-Villon à Rouen². D'une longueur d'un folio recto verso, il contient vingt-cinq mots glosés, parmi lesquels vingt d'entre eux comportent une proposition de rattachement étymologique à un étymon 'allemand'. Les matériaux ne font pas individuellement l'objet d'une attribution à l'une ou l'autre des trois localités contenues dans le titre, mais n'en demeurent pas moins localisés **grâce à l'intitulé** avec un degré de précision qu'on rencontre peu souvent dans la documentation de cette époque, dans une zone couvrant une quarantaine de kilomètres qui inclut les communes de Dieuze, Vic (aujourd'hui Vic-sur-Seille), toutes deux d'appartenances mosellanes de nos jours, et Lunéville, situé dans l'actuel département de Meurthe-et-Moselle.

Un ajout postérieur, « don [xxx] Le Rouge », figure au bas du recto. La note concerne très probablement André Joseph Étienne Le Rouge (1766-1833), membre en son temps de la Société royale des antiquaires de France (1834 : 19 ; 53). Natif de Commercy, Le Rouge portait, comme de nombreux érudits et amateurs locaux de l'époque, un grand intérêt aux patois de sa région d'origine. Il

* Nous remercions Jean-Paul Chauveau et Yan Greub, dont les conseils avisés nous ont permis d'améliorer une première version de cet article.

¹ À ces sources on peut ajouter une série d'ouvrages prescriptifs à l'intention de la « jeunesse lorraine » parus vers la fin du 18^e siècle et au début du 19^e siècle (Bruneau 1925 : 362).

² Le document est classé sous la cote ms 1664 « Cantiques religieux, poèmes, chansons patoises et autres pièces par le comte d'Ourche ». On sait, pour avoir consulté un recueil contenant plus de 300 folios rédigés par le comte d'Ourche conservé à la Wellcome Library de Londres (ms 3727), qu'il n'est pas l'auteur de la liste de mots qui nous intéresse. La liste est visiblement d'une main différente et le document est manifestement plus récent que les écrits du comte d'Ourche.

avait d'ailleurs rassemblé une quantité de matériel sur le sujet (s. a. 1834 : xviii³), qu'il a légué à Coquebert de Montbret, auquel l'ajout « don [xxx] Le Rouge » doit être attribué. Ces quelques repères permettent d'envisager pour la datation du document un *terminus ad quem* ne dépassant pas le premier tiers du 19^e siècle⁴.

Commercy, la ville natale de Le Rouge, se situe à près de 100 km de Lunéville, la plus proche des trois villes citées dans l'intitulé du document. Les données contenues dans la liste auraient-elles été rassemblées par lui, récoltées sur le terrain 'au vol', comme l'ont fait plusieurs auteurs de cacologies de l'époque ? Si cela s'avérait, l'intérêt du document s'en trouverait nettement augmenté, puisqu'il s'agirait dans ce cas de données de première main, d'autant plus contenues dans un document dont on peut penser qu'il était dépourvu d'intentions caricaturales. Cette hypothèse ne doit toutefois pas non plus exclure que le bibliophile féru de patois qu'était Le Rouge ne se soit pas inspiré des titres de sa bibliothèque personnelle pour la confection de cette liste. Enfin, une combinaison reste aussi possible : à ses relevés personnels, Le Rouge a pu ajouter des données tirées d'une documentation secondaire. L'édition et les notes qui suivent s'efforceront de vérifier la validité de ces hypothèses, en contrôlant la description contenue dans les sources citées en introduction et en confrontant cette représentation documentaire du 18^e siècle avec les outils de travail disponibles à l'heure actuelle. Nous espérons par cette voie être en mesure de fournir une analyse géohistorique du vocabulaire consigné dans la liste, afin de déterminer par le fait même le degré de familiarité de Le Rouge avec les matériaux qu'elle contient.

2. Liste des abréviations et conventions de l'édition

³ Cette liste d'ouvrages détenus par Le Rouge ne concerne pas uniquement les ouvrages de franc-maçonnerie, comme le suggère le titre en bibliographie.

⁴ Marc Smith (École nationale des chartes) a aimablement accepté de confirmer la vraisemblance de celui-ci sur la base de critères paléographiques. Nous lui adressons tous nos remerciements.

Les abréviations bibliographiques employées dans le corps du texte sont résolues ci-dessous. Les abréviations géolinguistiques sont celles du complément bibliographique du FEW⁵.

ALF : Gilliéron et Edmont (1902–1920)

ALLR : Lanher, Litaize et Richard (1979–1988)

DEAF : Baldinger (1974–1989), Möhren (2001–2007) et Städtler (2007–)

DMF : Martin (2015)

DRF : Rézeau (2001)

ElsWB : Ernst et Lienhart (1899–1907)

FEW : Wartburg (1929 ; 1934, 1940 ; 1946–1952 ; 1955–2002)

Gdf : Godefroy (1888)

GPSR : Gauchat *et al.* (1924–)

LothWB : Follmann (1909)

RhWb : Müller (1928)

SchwId : Staub *et al.* (1881–2012)

TLF : Imbs et Quemada (dir.) (1971–1994)

Les conventions suivantes ont été adoptées pour l'édition :

- les entrées de la liste de mots (les glosés) et les étymons proposés figurent en italique (ils sont soulignés dans le document original) ;
- Les glosés, les propositions d'étymon et les glosants sont souvent séparés par un trait, que nous reproduisons comme suit : – ;
- le retour à la ligne ne correspond pas à une nouvelle ligne de la liste ;
- les passages raturés figurent comme suit : ~~ear~~ ;
- tous nos ajouts (définitions et analyses) figurent entre crochets [] afin de les distinguer du texte original.

3. Édition et analyse

Mots du patois lorrain des environs de Dieuze, Vic, Luneville

⁵ Nous prions le lecteur de se reporter au *Complément bibliographique du Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW), dont la référence complète est donnée à la fin de cet article.

in^[6] *briston* – un gilet^[7] – de *Brusttuch* toile ou drap – de poitrine
[m. “vêtement court ne couvrant que le torse, sans manches et
pourvu de boutons sur le devant, *gilet*”]

[Il s’agit de la première attestation de *briston* dont nous disposons pour la Lorraine. À une exception près (hsav. *bruston* m. “gilet de flanelle ou [de] laine tricotée”, FEW 15/1, 317a, BRUSTTUCH), l’ensemble des emprunts cités par le FEW présentent une voyelle orale en fin de mot. Le mot fait défaut dans les relevés dialectaux lorrains, ce qui laisse croire qu’il a d’abord été emprunté à l’allemand par le français régional, d’autant plus qu’il s’agit d’un référent bien connu (« connu dans le fr. rég. de F[rance] surtout grâce au mouvement en faveur du costume national », GPSR 2, 848b). Les attestations sanclaudienne *brustio* (1790, Gazier 1878 : 244 = FEW 15/1, 317a) et vaudoise de 1753 (rég. Pierrehumbert 1926 = FEW 15/1, 317a), à laquelle on peut ajouter Vaud *broustout* m. (rég. 1746, supplément de Pierrehumbert 1926⁸ [à aj. à FEW 15/1, 317a]) et gruy. *brustuch* (1676, rég., GPSR 2, 848b) indiquent un emprunt ancien en français régional dans une zone qui comprend le Jura français, le canton de Vaud et la Gruyère. L’aire moderne indiquée par Pierrehumbert (1926) et par les dépouillements du FEW, qui est plus vaste et qui inclut les cantons du Valais, de Genève et la Haute-Savoie, montre que le mot s’est diffusé à partir du 19^e siècle dans une partie occidentale de la Suisse romande et de là, en Haute-Savoie. L’emprunt s’est vraisemblablement fait indépendamment dans les deux aires qu’il concerne, la zone jurassienne française, haut-savoiarde, romande et la Moselle. D’une part, parce que les résultats de l’adaptation de l’emprunt diffèrent d’une zone à l’autre (traitement de la voyelle initiale et de la voyelle finale) et

⁶ Adam (1881 : 55) : « L’article indéfini du genre masculin revêt la forme *in* [...], [l]’article féminin *enne* » (v. l’entrée *nonattre* ci-dessous *enne*).

⁷ Au sujet de la glose, la première attestation de *gilet* en français est de 1736 (FEW 19, 199b, YELEK). S’il ne s’agit pas d’une première attestation, celle-ci demeure à tout le moins précoce.

⁸ Cette source contient un « Supplément du dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand » aux pages 657 à 722 qui n’est pas mentionné dans le titre du volume.

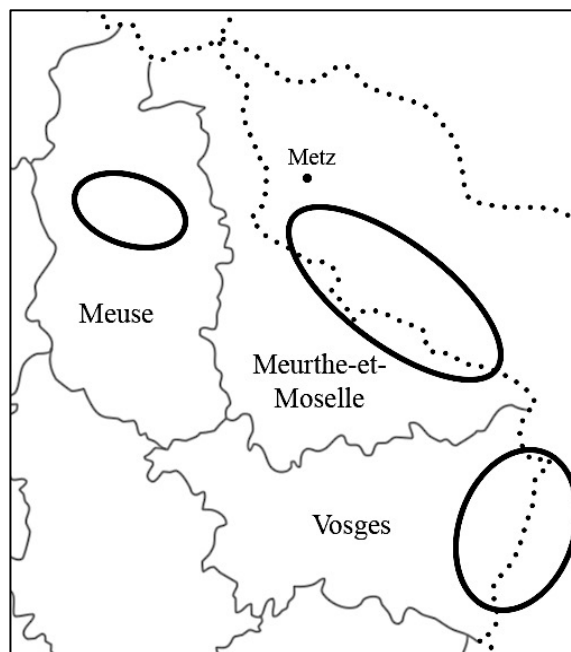
d'autre part, parce qu'on ne dispose d'aucune attestation intermédiaire entre les deux espaces en question. Dans le premier cas comme dans le second, il est possible d'envisager deux aires de diffusion d'un emprunt à l'allemand standard (pour la première aire : GPSR 2, 848b), mais il ne faut pas exclure l'hypothèse dans le second cas d'un emprunt du français régional à l'une ou à l'autre des deux variétés germaniques en contact, le francique rhénan *brustduch* ou le francique mosellan *brostduch* (tous deux RhWb). Quoi qu'il en soit, la forme *briston* témoigne d'une adaptation formelle régionale, avec adaptation à la phonologie canonique du français par la substitution de la voyelle finale [u], correspondant à un morphème lexical relevé dans plusieurs formations parallèles pour le vocabulaire vestimentaire⁹. La voyelle [i] en syllabe initiale est probablement le résultat d'une dissimilation propre au français régional, qui est peut-être à l'origine de formes patoises modernes telles que Moselle *brištu*, *brištü* (**Zéliqzon 1922** = FEW 15, 317a) – la forme *briston* est en tous cas typiquement mosellane.]

enne *nonatre* – une épingle – de *Nadel* épingle en allemand [f. “petite tige métallique effilée servant à maintenir ensemble des pièces d'habillement, *épingle*”]

[La forme attestée ici avec [r] en groupe consonantique final ne trouve pas de correspondant dans la documentation : il s'agit soit d'une forme rare, soit d'une forme exclusivement écrite, hypercorrecte, avec [r] parasite (Nyrop **1904** § 503). L'attestation la plus ancienne qu'on détient pour *nonatte* remonte à la fin du 18^e siècle : *nonnatte* (**Oberlin 1775**). Deux autres attestations nord-orientales d'une période similaire, qui doivent plus précisément être messines (v. ci-dessous), ont été signalées : *nonnette* (**1777-1789**, FEW 7, 188a, NONNA). L'existence des dérivés mfr. *nonnetier* m. “étui à épingles”, mfr. *nonnetier* m. “fabricant d'épingles” (**tous deux à Metz entre 1346 et 1404**, DMF) indiquent toutefois que la lexie simple est beaucoup plus ancienne que le 18^e siècle (ce qu'avaient d'ailleurs admis Wartburg (FEW 7, 188b n 5, NONNA) et Remacle (1967 : 77 note

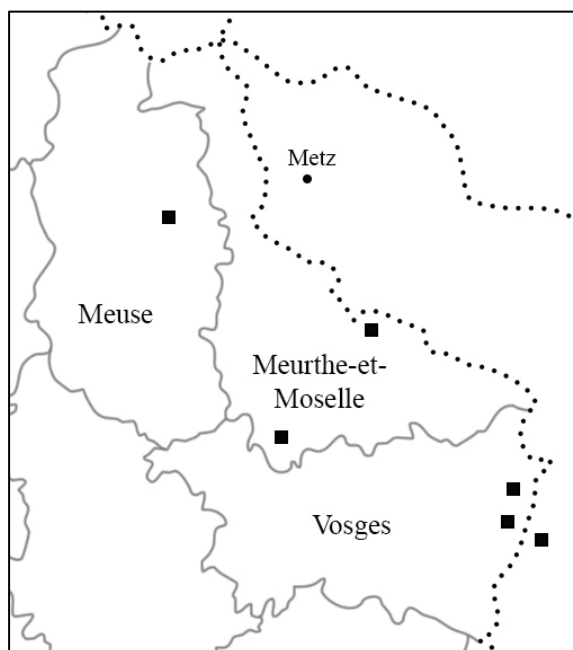
⁹ *Blousson, chausson, jupon, veston* (TLF, -on).

11). *Nonatte* f. “épinglé” est par ailleurs classé sous lt. NONNA “religieuse” (FEW 7, 188a). Ce classement est justifié en note 5, où Wartburg suggère une étymologie reposant sur une métaphore qui relierait la simplicité de l’extrémité d’une épingle (la tête) et le caractère simple et humble d’une nonne (*nonne* f. “religieuse” > *nonatte* f. “épinglé”)¹⁰. La solution qui s’impose exige d’abord d’examiner le résultat de lt. -ITTU dans la région où le type lexical est attesté, où le traitement régulier aboutit à *-atte*. La carte 1 est le détail d’une carte mise au point par Hasselrot (1957 : 57), où les aires qui présentent le résultat *-atte* issu de lt. -ITTU sont représentées par des ellipses.



Carte 1. -ITTU > *-atte* Hasselrot (1957)

¹⁰ G. Rohlfs, citant Zéliqzon (1924 : 477), propose d’expliquer plutôt cet emploi par une tradition où jadis, le dimanche précédent le jour de ses fiançailles, la future mariée offrait depuis la chapelle de la Vierge des broches à ses compagnes (Rohlfs 1966 : 270).



Carte 2. Le type *nonatte* d'après l'ALF 447 'épingle'

La carte 2 reproduit les données du type lexical *nonatte* que contient l'ALF 447 'épingle'. La confrontation des deux cartes permet de constater une symétrie dans la superposition des données de la carte 1 (le suffixe) et de celles de la carte 2 (le type)¹¹. Il ne fait donc pas de doute qu'il s'agit bel et bien d'une formation sur le suffixe *-atte*¹². En ce qui concerne le premier élément de formation, *nonn-*, la solution est à chercher du côté des dialectes germaniques avec lesquels les patois romans de Lorraine avaient été en contact de façon prolongée à l'époque de rédaction la liste : le francique mosellan et le francique rhénan¹³.

¹¹ À l'exception d'un seul point de Meurthe-et-Moselle, situé au sud-ouest du département.

¹² L'ALLR 714 'épingle' montre une répartition équivalente pour la 2^e moitié du 20^e siècle à celle qu'on a pu dresser avec les matériaux de l'ALF (début 20^e siècle).

¹³ Dieuze fait partie du bailliage d'Allemagne jusqu'en 1751 (édit de réorganisation du duché de Lorraine), l'une des trois circonscriptions administratives du duché de Lorraine. Comme dans le reste de la Lorraine allemande, les habitants du bailliage parlaient le francique lorrain et les actes officiels étaient le plus souvent rédigés dans la langue du Saint-Empire romain germanique, l'allemand écrit, à côté du français (en

La documentation contient pour le francique mosellan et rhéan (de même que pour l'alsacien) un type *nōl* f. "aiguille ; épingle" (RhWb; ElsWB), qui offre l'avantage d'être cohérent d'un point de vue sémantique avec les résultats romans. D'un point de vue formel, l'adaptation de l'emprunt dans le système linguistique d'accueil suppose une assimilation [l] > [n] permettant d'obtenir une base *[nɔ:n]. L'ajout d'un suffixe roman fait lui aussi partie du processus d'adaptation de l'emprunt¹⁴. Le dérivé mfr. rég. *nonnetier* (Metz, DMF), précédemment cité, indique que cette formation remonte probablement à une époque où Metz était intégré au Saint-Empire romain germanique (925-1552), un moment où la ville compte vraisemblablement un nombre de locuteurs bilingues élevé. Le dérivé était dans tous les cas déjà formé et installé au 14^e siècle, puisqu'on dispose pour *nonnetier* d'une attestation par siècle, du 14^e au 18^e siècle (DMF ; Gdf). Le suffixe observé dans le résultat messin *nonette* est régulier : le résultat de lt. -ITTU est *-ette* à Metz (Hasselrot 1957). De ce fait, il faut penser que *nonatte* est une adaptation mosellane d'une innovation médiévale messine.]

in *hape* – un dividoir¹⁵ – de *haspel* dividoir également en allemand [m. ou f. "instrument qui sert à dérouler du fil"]

[Le mot connaît une répartition régionale qui inclut la Picardie, la Wallonie et la Lorraine (FEW 16, 177a, HASPIL) et ce, dès ses débuts au 14^e siècle ; les attestations les plus anciennes sont toutes septentrionales ou orientales (*hasple*, DEAF, DMF). Comme Wartburg l'avait jadis observé (FEW 16, 177a, HASPIL), les formes sans [s] – wallonnes, ardennaises, vosgiennes et mosellanes – doivent remonter à un état plus ancien que ce que suggère la présence du type lexical dans les textes, [s] s'étant régulièrement amuï dans ces conditions devant consonne au cours

1748, un édit de Stanislas Leszczyński, duc de Lorraine depuis 1738, imposa le français pour tous les actes publics et les procédures judiciaires du bailliage).

¹⁴ Une dérivation comparable, faite à partir d'une lexie simple germanique et d'un suffixe français, est relevée par exemple en Suisse romande : *lolette* "tétine" > suissal. *lullen*, *Lulli* + fr. *-ette* (DSR).

¹⁵ *Dividoir* doit être à mettre en parallèle avec la forme meusienne *diveuïdoie* (FEW 14, 594a, *VÖCITUS).

du 12^e siècle (Fouché 1966 : 696). Les données modernes de l'ALLR (719 'dévidoir') indiquent par ailleurs le maintien du type lexical sans [s] dans une aire restreinte qui concerne exclusivement le sud des Vosges ainsi que l'extrême sud-est du département de Meurthe-et-Moselle (à la frontière du département des Vosges). La validité et la précision de la localisation des matériaux évoqués dans le titre de la liste se trouvent confirmées par l'absence de données meusiennes pour ce type lexical dans la documentation.]

catz mot usité pour chasser les chats de *Katze* chat en allemand
[interjection employée pour chasser un chat]

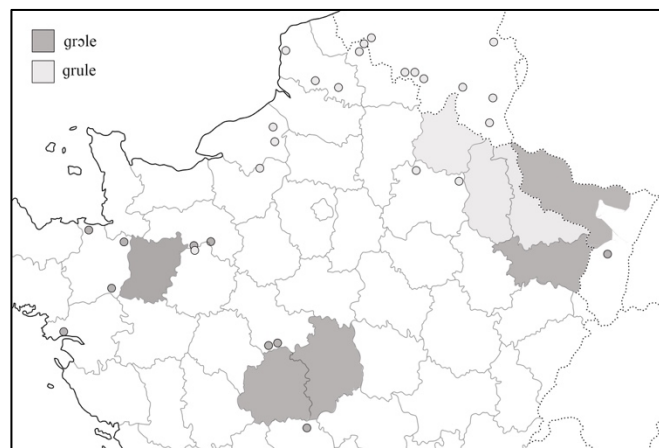
[L'étymon allemand proposé est identique à celui du FEW (16, 302a, KATZE). En Lorraine romane, l'emprunt est typiquement mosellan ou vosgien. Le mot a aussi fait l'objet d'un emprunt en Suisse romande, dans le Jura neuchâtelois et bernois. Ni le GPSR ni l'ALLR ne contiennent l'interjection, suggérant qu'il s'agit peut-être d'un fait qui n'avait pas persisté à ces endroits au moment des enquêtes respectivement menées (1899-1924 et 1967-1977) pour ces travaux.]

groller – gronder de *grollen* qui en allemand signifie faire rancune [v. intr. "émettre un grognement (d'un animal), grogner ; exprimer un mécontentement de façon plus ou moins perceptible, grommeler (d'une personne)"]

[La glose *gronder* étant polysémique durant toute l'histoire du français, la définition proposée s'appuie sur la compilation des gloses relevées dans les glossaires cités ci-dessous. *Groller* v. intr., qui serait un emprunt au moyen néerlandais *grollen* v. "gronder, murmurer" (FEW 16, 62a, GRILLEN)¹⁶, est attesté en mfr. (dp. ca 1410, dans un texte picard) et dans les dialectes à travers la majeure partie du domaine d'oïl. La carte 3 reproduit les données citées par le FEW ; elle montre que c'est [grule] qui s'est maintenu dans toute la Lorraine sauf à la frontière en Moselle et dans quelques points des Vosges, ainsi que dans le

¹⁶ Cette étymologie demeure incertaine (DEAF, s.v. *groler).

domaine septentrional en Wallonie, dans le Nord et en Haute-Normandie. Quant à [grøle], il est répandu dans 4 régions séparées : Basse-Normandie-Bretagne, Val-de-Loire (Cher, Indre) et Moselle-Vosges. Un critère d'ordre sémantique porte à croire que les formes de l'ouest pourraient être en réalité des représentants locaux de GRAULA (< GRACULA) qui donne *grolle* f. "corneille" dans cette région, avec lequel elles entretiennent d'ailleurs un apparentement sémantique évident ("parler d'une voix rauque, émettre un son rauque")¹⁷. Le nord-est présente aussi une homogénéité au plan sémantique qui fait penser que la Wallonie, le Nord et peut-être la Haute-Normandie font partie d'une seule et même aire avec la Lorraine, où le type est bien représenté, en particulier dans les Vosges.



Carte 3. [grøle] et [grule] d'après le FEW (16, 62a, GRILLEN) et l'ALLR (1222 'grommeler')

Si l'on considère **le dictionnaire d'Oberlin** qui relève le type avec la voyelle [u] à Lunéville en 1775 d'une part, et d'autre part les relevés mosellans modernes qui indiquent partout la présence d'un type avec [ɔ], il faut probablement penser que l'attestation

¹⁷ Cela concorderait d'ailleurs avec le résultat attendu de la diphtongue latine (ou plutôt romane) dans cette position, qui se réduit à [ɔ], puis à [o] dans l'Ouest (Chauveau 1989 : 194), comme en français.

de la liste a été relevée en pays saulnois, à Dieuze ou à Vic-sur-Seille¹⁸.]

schmaquer – flairer – de *Geschmack*, goût en allemand [v.tr. “percevoir une odeur, flairer”]

[Il s’agit d’un emprunt à l’alsacien pour la Lorraine (FEW 17, 44b, SCHMECKEN). L’attestation relevée dans la liste est l’unique exemple que l’on détient en dehors de la glossairistique et de l’atlantographie. Le FEW indique que le verbe est relevé avec ce sens à Metz, dans la vallée de la Nied (au sud-est de Metz), dans les Vosges (Fraize *hhmaquer* et Senones) ainsi qu’en Alsace. On le relève aussi en tournure négative au sens de “ne pas pouvoir se souffrir” dans les cantons de Château-Salins, Vic-sur-Seille et Dieuze (saun. = Zéliqzon 1923), dans les cantons de Réchicourt-le-Château et de Lorquin (MoselleV. = Zéliqzon 1923), situés à une vingtaine de kilomètres de Dieuze. L’ALLR (687 ‘ça sent’) documente le mot aussi aux frontières : MeurtheM. (p 97), BRhin, HRhin (p 126).]

frich prononcé dans le gosier gutturalement pour dire un jeune homme brillant, petit maître, peut être de *frisch* frais [m. “petit maître”]

[Attesté depuis le 16^e siècle dans ce sens, le substantif est probablement une conversion d’un adjectif d’origine germanique (FEW 15/2, 178b, FRISK), relevé en français au sens de “vif, alerte, pimpant” à date ancienne (13^e s., DEAF s.v. *frique* – DMF s.v. *frisque*). Il s’est implanté sous une forme légèrement différente dans le nord avec un sens proche : St-Pol [friske] m. “petit jeune homme très éveillé et recherché dans sa mise”, FEW 15/2, 178b, FRISK.]

houss pour chasser les chiens de *hund* chien [interj. employée pour chasser un animal ou pour repousser qn, *dehors* !]

¹⁸ *Grouler* et *grôler* sont respectivement passés en français régional à Nancy dès le début du 19^e siècle (Michel 1807) et au 20^e siècle à Metz (mais « peu attesté au-dessus de vingt ans », d’après Benoit / Michel 2001, s.v. *grôler*).

[L'attestation que procure la liste est précoce. Les plus anciens exemples à ce jour signalés datent de la fin du 18^e siècle et apparaissent dans des pièces de théâtre comiques représentées à Paris : *ousse* (1781, TLF), *houst* (1797, TLF). Au 19^e siècle, les exemples demeurent rares ; on en trouve un dans une autre pièce comique ainsi qu'un dans le journal de Goncourt : *ouste* (1857, TLF), *oust* (1868, TLF). La répartition moderne illustrée à partir des données du FEW sur la carte 4 montre que le fait est exclusivement oïlique et, à l'exclusion du bassin parisien, nord-oriental : Picardie, Champagne, Bourgogne, Lorraine, Haute-Saône, Doubs, Suisse romande. Cette aire concorde avec ce qu'on sait de l'étymologie de l'interjection qui, d'après Wartburg, est un emprunt aux parlers germaniques voisins (FEW 15/1, 24a, AUS). De fait, cette interjection y est extrêmement répandue, notamment dans la Saar. *us !*, où elle s'emploie pour chasser un animal ou repousser quelqu'un (LothWB)¹⁹. La carte 4 permet de voir qu'aux 19^e et 20^e siècles²⁰, la diffusion du fait était déjà bien entamée. Près de la frontière, les formes relevées demeurent formellement proches de l'étymon *us! uze!* (peut-être en fonction de l'étymon germanique en contact). La forme qu'on connaît à l'heure actuelle, [ust], est secondaire et [t] final résulte d'une adaptation formelle propre au français²¹. Les quelques formes relevées sans [t] situées à l'ouest de l'aire nord-orientale témoignent soit de la première soit de la dernière des étapes suivantes, en ordre chronologique : [us] > [ust] > [us]²². Le fait que l'emploi figure dans la liste indique qu'il n'avait sans doute pas commencé à se diffuser massivement à l'époque. Cela signifierait que l'interjection s'est répandue peu de temps après le

¹⁹ Le TLF, et le Grand Robert à sa suite, le signalent comme étant d'origine onomatopéique.

²⁰ Les glossaires sur lesquels s'appuie la description fournie par le FEW datent majoritairement de cette période (voir Wartburg / Keller / Geuljans 1969).

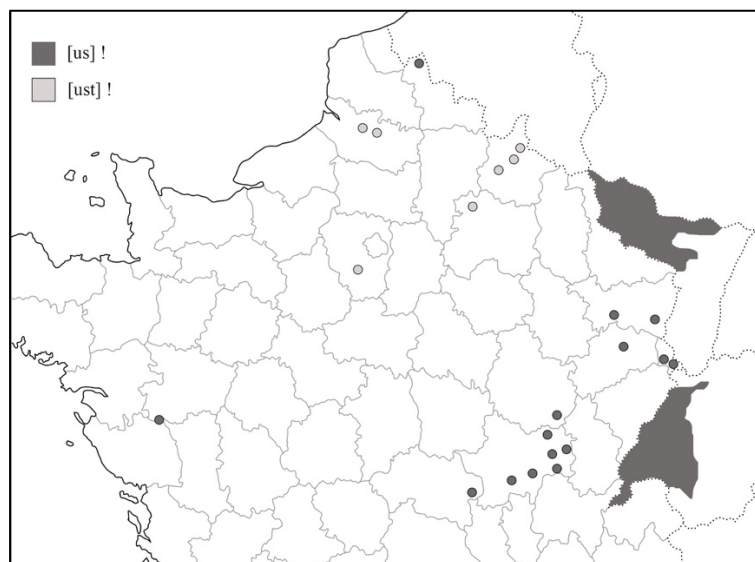
²¹ Une adaptation similaire peut être observée avec l'ajout de [l] final dans *cible*, un emprunt du français au suisse allemand passé d'abord par l'ancien fribourgeois, et cette adaptation est propre au français et non pas au patois fribourgeois (TLF).

²² La dernière étape représente une simplification du groupe consonantique [st] > [s], un phénomène dont on sait qu'il existe dans l'ouest de la France depuis au moins le début du 19^e siècle, puisqu'il apparaît sous la plume d'une peu-lettrée originaire de Poitiers : *auresse* 'au reste' (Bergeron-Maguire, à paraître).

moment de l'emprunt et de façon extrêmement rapide, à partir de la fin du 18^e siècle²³.]

hûsser – exciter les chiens du verbe *hetzen* animer, exciter. [v.tr. “stimuler un chien pour le faire réagir, *exciter*”]

[D’après le FEW, nous aurions affaire à un autre représentant roman de l’étymon germanique dont il vient d’être question (FEW 15/1, 24a, AUS), puisque c’est à cet endroit qu’il répertorie un exemple du début du 20^e siècle dans le Doubs à Grand’Combe [uzə] “exclamation pour exciter les chiens” (FEW 15/1, 24a, AUS). Le verbe n’est pas enregistré ; l’attestation procurée par la liste reste donc pour l’instant un hapax.]



Carte 4. [us] et [ust] d’après le FEW (15/1, 24a, AUS).

²³ Cette diffusion très rapide doit peut-être être envisagée en lien avec l’annexion en 1766 du duché de Lorraine au royaume de France. La période de diffusion de cet emploi concorde par ailleurs avec son apparition tardive au Québec – l’immigration ayant fourni les plus importants contingents de colons datant du 17^e siècle –, où il n’est relevé qu’à partir de 1937 sous la plume d’un journaliste ayant résidé longtemps à l’étranger (FTLFQ).

des *knepes* espece de mets composés de pâtes en boule en forme de bouton de *Knopf* – bouton [f. (parfois m.) pl. “petites boulettes de pâte à base de farine, œufs, eau ou lait, parfois farcies, cuites à l’eau bouillante (DRF), saupoudrées de miettes de pain frites au beurre (Zéliqzon / Thiriot 1912 : 121)”]

[Il s’agit d’une première attestation pour la Lorraine (auparavant 19^e s., DRF). Nous reprenons ici les données et les conclusions de Rézeau (2007) et du DRF. Il s’agit d’un emprunt aux parlers germaniques, rencontré pour la première fois en français dans des ouvrages de cuisine du milieu du 18^e siècle et en français en Alsace au cours de la seconde moitié du 18^e siècle (Rézeau 2007). L’emprunt concerne aussi la Belgique, la Suisse romande et les parlers comtois, et ne s’est jamais dérégionalisé. Le type *kneppes* (*knepes*) est typiquement lorrain (Moselle *knèpes*, Zéliqzon / Thiriot 1912 : 121), alors que *knepfles* et *kneffes* sont caractéristiques de l’Alsace et des Vosges respectivement (DRF). L’exemple recueilli ici permet de confirmer cette observation à une période antérieure.]

in *sayé* – un baquet peut être de *zuber* une cuve [m. “récipient qui sert à contenir de l’eau”]

[Les exemples qui se rapprochent formellement de l’entrée qui figure dans la liste sont typiquement wallons : wallon oriental [seje:], Ardenne belge [saje], Bouillon *séïai* (1789), tous trois cités par le FEW (11, 661a, SĪTELLŪS). La forme identifiée dans la liste est régulière et authentique, sans réfection morpho-phonologique, témoignant du singulier régulier (cf. sing. *sayel* (Tournai 1366), plur. *sayau* (Tournai 1520, tous deux FEW 11, 661a, SĪTELLŪS)²⁴. Elle n’apparaît pas dans les sources mosellanes ; en cela, la liste est la première à la signaler vers la fin du 18^e siècle à cet endroit.]

²⁴ Le morphème représente une forme avec vocalisation de [ɪ] final menant à la formation d’une diphtongue [eɪ] qui se réduit ensuite à [e].

des *hosattes* – des culottes^[25] de *hosen* culotte en allemand [f. “pièce de vêtement dans laquelle chacune des jambes s’insère séparément”]

[Le mot est un emprunt très ancien aux parlers germaniques, probablement fait en latin tardif (DEAF, s.v. *huese*). La dérivation avec suffixe diminutif est elle aussi très ancienne pour ce mot (13^e s., *housette*, FEW 16, 228b, HOSA). La forme *-atte* de ce suffixe est typiquement mosellane (Metz [hɔzat] m. pl. “gros bas”, FEW id. ; cf. le dérivé *nonattre* ci-dessus).]

brandevin – de *branntWein* – eau de vie [m. “boisson fortement alcoolisée obtenue à partir de la distillation d’un jus fermenté, *eau-de-vie*”]

[Les données du FEW (15/1, 253, BRANDEWIJN) permettent de croire que le mot n’est pas spécifiquement régional à l’époque de la liste, puisqu’il figure depuis 1641 dans les lettres du cardinal Richelieu, depuis 1690 dans le dictionnaire de Furetière, d’où il est ensuite passé dans celui de l’Académie (1694). Dans une aire nord-orientale, le mot est un emprunt au néerlandais, ce dont témoigne le maintien de [d] en français et dans les patois concernés. En Suisse, le mot, relevé avec [t], est un emprunt au suisse alémanique, qui le tient de l’allemand *branntwein* (16^e siècle, Grimm 2, 305 = FEW id.). Le mot est bien attesté dans les patois romans de Moselle et des Vosges (FEW id. ; ALLR 643), ce qui explique sans doute sa présence dans la liste.]

kirschvasser – eau de cerise – le mot est allemand [m. ? “boisson alcoolisée provenant de la distillation du jus fermenté de cerise, *kirsch*”]

[Il s’agit d’un emprunt cru à l’allemand, dont l’entrée dans le vocabulaire français remonte à la fin du 18^e siècle (1775, FEW

²⁵“Pièce de vêtement dans laquelle chacune des jambes s’insère séparément.” (TLF). Le pluriel est un fait typiquement populaire d’extension très large, attesté depuis le 17^e siècle (Bergeron-Maguire 2018 : 188).

16, 327a, KIRSCHWASSER)²⁶. C'est probablement le caractère récent de l'emprunt qui explique sa présence dans la liste. La graphie adoptée avec <v> montre que l'auteur de la liste n'a pas tenu à reproduire servilement la forme écrite de l'étymon.]

trinkgeld – argent pour boire – ce mot est allemand [m. ? “petite somme versée en plus à titre de gratification, *pourboire*”]

[Cette attestation est la première en Lorraine. Encore une fois, il s'agit d'un emprunt cru à l'allemand (FEW 17, 363b, TRINGKELD)²⁷. Il couvre une aire orientale qui inclut la Meuse, près de Verdun (f.), Vouthon (f. pl.), Avillers-Ste-Croix (f.), Dombras (m. pl.), la Moselle (m. sg.), les Vosges (id.), une partie de la frontière et la Suisse romande, où il est attesté depuis 1650 (*tringeld* m., **Pierrehumbert 1926**). Il se rencontre par la suite tout au long du 18^e siècle (id.), chez Rousseau notamment (FEW 17, 363b, sans marque régionale, alors qu'il s'agit d'un régionalisme genevois). Durant cette période, il est toujours employé au masculin (l'étymon, lui, est neutre). Le genre du mot n'est pas explicite pour l'exemple relevé dans notre document : les formes masculines relevées en Moselle à l'époque moderne (*tringèld* m., **Zéliqzon / Thiriot 1912** : 108) suggèrent un masculin, mais puisque la documentation meusienne contient la forme au féminin et que Le Rouge, qui est peut-être l'auteur de la liste, était originaire de Commercy (Meuse), la question reste en suspens.]

cafouse – douane de *Kaufhaus*, ~~maison où l'on vend~~ maison ou l'on vend le jeu de cartes *habernicht* de *habennicht*^[28] ne rien avoir ne pas avoir. [f. “bâtiment public dédié à la perception de taxes sur les marchandises, *douane*”]

²⁶ La source de 1775 n'est pas précisée et nous n'avons pas réussi à la retrouver. Une attestation de 1783, selon toute vraisemblance la plus ancienne, figure en emploi autonymique dans le deuxième tome de l'*Encyclopédie méthodique. Arts et métiers mécaniques* de C.-J. Panckoucke.

²⁷ Sous II se trouve des formes picardes, wallonnes, flamandes françaises et du Hainaut, résultant d'un emprunt au néerlandais.

²⁸ Nous ne sommes pas parvenue à identifier le jeu de cartes dont il s'agit.

[L'attestation de notre liste est précoce. Il s'agit d'après le FEW (16, 202b, KAUFHAUS) d'un emprunt au dialecte germanique lorrain qui présente [a], là où l'allemand connaît la diphtongue [au]. L'emprunt remonte à la fin du 18^e siècle, d'après les sources sur la législation douanière et immobilière en vigueur en Lorraine à cette époque : *cafouse* f. "douane" (1777, Rogéville [de] : 94 ; 136 ; 137)²⁹. La documentation régionale examinée par le FEW indique son maintien en français régional au début du 19^e siècle : lorr. *cafouse* "douane" (rég. 1807 = FEW id.). Quelques décennies plus tard, un exemple glosé tiré des *Annales agricoles de la Lorraine depuis Gérard d'Alsace jusqu'à nos jours* adressées aux « instituteurs du département de la Meurthe », suggère que le mot est sorti de l'usage courant (s. a. 1841 : 125). Le mot passe au début du 20^e siècle dans le discours historique (Quintard 1904 : 107 ; 119-120), ce qui signale sa désuétude, de même que le système de taxation qu'il désignait.]

grete – pour *marguerite*. tout cela est allemand

[*Grete*, un hypocoristique obtenu par aphérèse du prénom *Margret* (*Margarete*), se trouve bien attesté dans le dictionnaire des dialectes alémaniques suisses (SchwId 2, 824), mais ne figure dans aucune source du domaine français ou galloroman. Hormis qu'aucun de ces dictionnaires ne consacre une part suffisante à l'onomastique, on peut penser que le surnom est resté circonscrit à un niveau très local.]

don M[d ?] le Rouge

Joignez à cela les gutturales allemandes dans divers mots par exemple *Bachtin* pour *Sebastien*

[Le recours au digramme <ch> représente vraisemblablement une tentative de reproduire une réalisation proche de l'achlaut allemand [x], au vu de la remarque précédente concernant les

²⁹ La glose qui figure dans une source de la même période (« la *cafouse* ou douane de Nancy », Durival 1778 : 109) devait être à l'intention des lecteurs allochtones, l'ouvrage étant adressé à un lectorat national.

« gutturales allemandes ». La même stratégie est employée par J.-J. Oberlin : *bæchtin* (1775 : 172). C’est peut-être aussi de ce son qu’il s’agit dans l’attestation bressaude (Vosges) *herbe de Sain-Bwakhtiè* “*valeriana officinalis*” (FEW 11, 358b, SEBASTIEN).]

marender pour le gouter de *merenda* en Italie [v. intr. “manger une collation entre le repas du midi et celui du soir”]

[*Marender* n’est pas un emprunt à l’italien, mais bien un dérivé dont le point de départ, *marende* f. “petit repas léger pris pour patienter entre le repas du midi et celui du soir, *collation*”, est attesté dès le 13^e siècle à Paris (Michaëlsson 1958 : 118, cité par le DEAF). Le verbe est typique d’une aire nord-orientale, qui inclut dès les attestations les plus précoces la Lorraine (2^e moitié du 13^e siècle, DEAF)³⁰. Selon les régions, il peut se référer à des repas pris à différents moments de la journée ; pour le nord-est, la cartographie des données de l’ALF (début 20^e siècle) fournie dans Brun-Trigaud / Le Berre / Le Dû (2005 : 23) permet d’apercevoir que le sème /entre le repas du midi et celui du soir/ touchait la Lorraine, l’Alsace, la Suisse et la Savoie³¹. Dans les années 1960-1970 au moment des enquêtes de l’ALLR (839 ‘(le) goûter’), le substantif tout comme le verbe étaient encore bien vivants dans tous les départements lorrains. Une enquête menée en 2017 par Mathieu Avanzi (auteur du blog ‘Français de nos régions’) sur la francophonie européenne a révélé que le verbe, en net recul de nos jours, était toujours connu de 22 participants, dont plus de la moitié ont affirmé être originaires du sud-est, du Jura français, de Suisse, de Savoie ou de Lorraine (Meurthe-et-Moselle)³².]

bêtes d’aiute – bêtes de somme qu’on attèle pour aider un charriot charger à traverser des mauvais pas de *aiutar* [f. pl. “animal (le plus souvent un bovin) dont la force motrice est employée à dégager un charriot embourbé”]

³⁰ L’aire occitane est plus étendue vers l’ouest (Creuse, Lot, Limousin, etc.), d’après la répartition donnée par le FEW (6/2, 29a, MÉRÉNDARE).

³¹ Ce sème est aussi relevé en Bretagne et dans le Limousin.

³² Nous remercions Mathieu Avanzi (Université Paris Sorbonne) de nous avoir communiqué ces données inédites. De plus amples informations au sujet de ces enquêtes et des résultats sont disponibles sur le blog www.francaisdenosregions.com.

[On ne dispose pas d'autre exemple pour ce composé, formé à partir de *bête* f. et du complément prépositionnel *d'aiute*. *Aiute* est bien un déverbal à partir du verbe correspondant et la forme sous laquelle il se présente est archaïque. Hormis les dialectes septentrionaux (pic. *ayude*, Dém. *ayute*, FEW 24, 162b, ADJŪTARE), les parlers d'oïl sont rares à présenter un tel conservatisme.]

de la *brocotte* espece ~~espee~~ de petit lait fermenté dans les Vosges peut être de *ricotta* espece de fromage en Italie [f. "résidu caséux de la cuisson du petit-lait"]

[Il s'agit d'un emprunt à l'alsacien *brockat* (FEW 15/1, 291a, BROCKAT), représenté dans les patois romans dans la région messine (Nied, Metz), dans les Vosges (Fim. [ca 1870], Fraize, Vosgesmér. St-Nab. Tholy, Cleurie, bress. ; p. métaphore Remiremont "neige fondante"), dans le Haut-Rhin (Bar.) et à Belfort (FEW 15/1, 290b, BROCKAT). Le mot passe en français pendant une courte période durant laquelle il fait partie du vocabulaire spécialisé (1793–Lar 1899, CAgr 5, 77 b, FEW id.). Les atlas modernes ne contiennent pas le mot (mais on relève *bròk* f. "lait caillé", à Fontoy [Moselle], ALLR 657 'Le lait caillé'). Les emplois qu'on rencontre dans la documentation, tous autonymiques ('dans les Vosges' ou 'qu'on appelle dans les Vosges'), indiquent que le mot ne s'est jamais fixé en dehors de son aire d'origine. Au 20^e siècle, la documentation ne contient plus que des exemples tirés de sources historiques qui font référence au procédé de fabrication de jadis, témoignant de la disparition du mot comme de son référent. L'exemple relevé dans la liste correspond probablement à un état préalable à la brève dérégionalisation du mot.]

de *grigne*

[L'absence de glose complique la tâche. Il s'agit vraisemblablement d'un substantif, peut-être à mettre en parallèle avec Mesnay *grigne* f. "mal du pays ; regret de qch." (FEW 4,

265a, GRAVIS) ou encore avec **Montbéliard** *grigne* f. “d’humeur chagrine” (FEW 16, 67b, *GRÎNAN).]

praquer, babiller, bavarder, viendrait il de l’anglais *rattle*, babiller, causer, jaser. [v. intr. “parler beaucoup, de choses banales ou futiles”]

[Il s’agit non pas d’un emprunt à l’anglais, mais bien au dialecte rhénan *pracheln*, moins bien attesté que son synonyme *pratteln*³³ (RhWb, s.v. *pracheln*, v. aussi s.v. *pratteln*, sens 2 “schwätzen, ein Gespräch führen, das den Zuhörer nicht interessiert” ; FEW 9, 327b, PRAK-³⁴), mais sans lequel la forme de la liste, avec <qu> [k], ne pourrait s’expliquer. Les glossaires dialectaux sont nombreux à le signaler en Moselle et dans les Vosges (Metz *praker* “bavarder, médire”, **Uriménil** *prokè* “parler”, cités entre autres par le FEW 9, 327b, PRAK-). En dehors de la liste, la profondeur historique de cette famille lexicale est assurée, puisqu’un substantif *praquai* m. “bavard”, (par ailleurs bien attesté, v. FEW 9, 327b, PRAK-), se lit dans un Noël lorrain, datant vraisemblablement de la fin du 18^e siècle (1777, dans Thiriout 1909 : 774). L’ALLR ne contient aucune trace du verbe, ce qui signifie qu’il avait sans doute disparu dans les années 1960-1970 au moment des enquêtes menées pour cet atlas.]

Conclusion

Le titre du document est bel et bien fidèle à son contenu. Les histoires lexicales dont nous venons de donner le détail permettent de localiser les données à l’intérieur d’une aire cohérente située en Moselle. Résumons les tests qui se sont révélés les plus décisifs. La voyelle [i] de la syllabe initiale de *briston* est probablement le résultat d’une dissimilation propre au français régional, à l’origine de **formes patoises modernes mosellanes**. *Nonatte* est le résultat d’une adaptation mosellane

³³ Le FEW signale également un emprunt wallon fait au verbe flamand *praten*, de même sens que l’étymon rhénan : Verviers *prat’ler* “bavarder, faire la causette” (FEW 16, 649b, PRATEN).

³⁴ Comme cela arrive régulièrement dans le FEW, il s’agit d’un étymon caché (figurant exclusivement dans le commentaire en fin d’article).

d'une innovation médiévale messine. La documentation ne contient aucune donnée meusienne pour *hape* et le type *groller* avec voyelle initiale ouverte est typiquement (avec le sens qui nous intéresse) saulnois. *Schmaquer* et *kneppes* sont relevés exclusivement en Moselle.

Hormis la cohérence géolinguistique des matériaux, l'intérêt du document se mesure à la quantité de données entièrement neuves qu'il fournit pour l'histoire de certaines unités lexicales (*briston*, *kneppes*, *sayé*, *schmaquer*), pour les attestations précoces qu'il procure (*houss*, *kirschwasser*, *cafouse*), de même que pour les faits qu'il contient qui sont restés absents de l'ensemble de la documentation examinée à ce jour (*bêtes d'aiute*). À cette liste de faits révélateurs, on peut ajouter que la documentation contemporaine de Le Rouge, citée en introduction, contient rarement les exemples consignés dans la liste. Cet ensemble de raisons conduit à penser qu'il s'agit bien de données de première main récoltées sur place, probablement par Le Rouge lui-même lors d'un séjour mosellan, faisant de ce document un témoignage authentique de la langue de l'époque.

Myriam BERGERON-MAGUIRE
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Références bibliographiques

- s. a. (1834) : *Catalogue de livres manuscrits et imprimés sur la Franc-Maçonnerie et les sociétés secrètes, provenant du cabinet de feu M. Lerouge*, Paris, Leblanc.
- s. a. (1841) : *Annales agricoles de la Lorraine depuis Gérard d'Alsace jusqu'à nos jours avec le résumé de la législation rurale de ce pays et celui de la législation rurale actuelle de la France. Ouvrage destiné à l'enseignement agricole et publié sous les auspices de M. le préfet de la Meurthe*, Nancy, Grimblot et Raybois.
- ADAM Lucien (1881) : *Les patois lorrains*, Nancy, Grosjean-Maupin.

- BALDINGER Kurt (dir. 1974-1989), MÖHREN Frankwalt (dir. 2001-2007) et STÄDTLER Thomas (dir. 2007-), *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Québec, Presses de l'Université Laval / Tübingen, Niemeyer / Paris, Klincksieck.
- BENOIT Michèle et MICHEL Claude (2001) : *Le parler de Metz et du Pays messin*, Metz, Éditions Serpenoise.
- BERGERON-MAGUIRE Myriam (2018) : *Le français en Haute-Normandie aux 17^e et 18^e siècles. Le témoignage des textes privés et documentaires*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie.
- (à paraître) : « Du Poitou en Louisiane : édition et notes à partir de la correspondance d'une peu-lettrée (1802-1803) », *Géolinguistique*, 19, 25 p.
- BRUN-TRIGAUD Guylaine, LE BERRE Yves et LE DÛ Jean (2005) : *Lectures de l'Atlas linguistique de la France de Gilliéron et Edmont. Du temps dans l'espace*, Paris, CTHS.
- BRUNEAU Charles (1925) : « Les parlers lorrains anciens et modernes : bibliographie critique (1908-1924) », *Revue de linguistique romane*, 1, Strasbourg, p. 348-413.
- CHAUVEAU Jean-Paul (1989) : *Évolutions phonétiques en gallo*, Paris, CNRS.
- DURIVAL Nicolas Luton (1778) : *Description de la Lorraine et du Barrois*, Nancy, La Veuve Leclerc, tome 1.
- ERNST Martin et LIENHART Hans (1899-1907) : *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, Trübner, Strasbourg, 2 vol.
- FOLLMANN Michael Ferdinand (1909) : *Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten*, Leipzig, Wohlfend.
- FOUCHÉ Pierre (1966) : *Phonétique historique du français*, Paris, Klincksieck, vol 3.
- FTLFQ = « Fichier lexical informatisé du Trésor de la Langue Française au Québec », sur le site du TLFQ de l'Université Laval. <www.tlfq.ulaval.ca/fichier/> (consulté le 30/08/2019).

- GAUCHAT Louis *et al.* (dir.) (1924–) : *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel / Paris, Attinger.
- GAZIER Augustin (1878) : « Lettres à Grégoire sur les patois de France (suite) », *Revue des langues romanes*, 13, Montpellier, p. 9-285.
- GILLIÉRON Jules et EDMONT Edmond (1902–1920) : *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 10 vol.
- GODEFROY Frédéric (1888) : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, Vieweg, t. 5.
- HASSELROT Bengt (1957) : *Études sur la formation diminutive dans les langues romanes*, Uppsala, A. B. Lundequistska bokhandeln.
- IMBS Paul et QUEMADA Bernard (dir.) (1971–1994) : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, CNRS/Gallimard, 16 vol.
- LANHER Jean, LITAIZE Alain et RICHARD Jean (1979–1988) : *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine Romane*, Paris, CNRS, 4 vol.
- MARTIN Robert (dir.) (2015) : *Dictionnaire du Moyen Français*, consulté sur le site de l'ATILF-CNRS & Université de Lorraine. <<http://www.atilf.fr/dmf>> (30/08/2019).
- MICHAËLSSON Karl (1958) : *Le livre de la taille de Paris, l'an 1296*, Göteborg / Stockholm, Elanders Boktryckeri/ Almqvist & Wiksell.
- MICHEL J. F. (1807) : *Dictionnaire des expressions vicieuses usitées dans un grand nombre de départemens et notamment dans la ci-devant province de Lorraine : accompagnées de leur correction d'après la V^e édition du Dictionnaire de l'Académie avec un supplément à l'usage de toutes les écoles*, Paris / Nancy, Vigneulle et Bontoux / Chez l'auteur.
- MÜLLER Josef (1928) : *Rheinisches Wörterbuch*, Bonn, F. Klopp.

- NYROP Kristoffer (1904) : *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Gyldendal, t. 1.
- OBERLIN Jérémie-Jacques (1775) : *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban de la Roche, fief royal d'Alsace*, Chez Jean Fred. Stein., Strasbourg.
- PANCKOUCKE Charles Joseph (1783) : *Encyclopédie méthodique. Arts et métiers mécaniques*, Paris / Liège, Chez l'auteur / Plomteux, tome 2.
- PIERREHUMBERT William (1926) : *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Attinger.
- QUÉRART Joseph-Marie (1834) : *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants historiens et gens de lettres de la France*, Paris, F. Didot, vol. 6.
- QUINTARD Léopold (1904) : « Le prieuré de Froville. 1091 à 1791 », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, 54, Nancy, p. 81-125.
- REMACLE Louis (1967) : *Documents lexicaux des archives scabinales de Roanne (La Gleize) 1492-1794*, Paris, Belles Lettres.
- RÉZEAU Pierre (ed.) (2001) : *Dictionnaire des régionalismes de France : géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck / Duculot.
- (2007) : *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.
- ROGÉVILLE Pierre-Dominique Guillaume (de) (1777) : *Dictionnaire historique des ordonnances, et des tribunaux de la Lorraine et du Barrois*, Nancy, La Veuve Leclerc, tome 2.
- ROHLFS Gerhard (1966) : « Welsches Patois im Elsass (eine summarische Charakteristik) », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 76, Stuttgart, p. 264-274.

Société nationale des antiquaires de France (1834) : *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, Paris, Renouard, tome 10.

STAUB Friedrich *et al.* (1881–2012) : *Schweizerisches Idiotikon. Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache*, Frauenfeld / Basel, Huber / Schwabe. <www.idiotikon.ch/> (consulté le 30/08/2019).

THIRIOT Gonzalve (1909) : « Noël lorrain », *Le pays lorrain et le pays messin*, 6, Nancy, p. 770-775.

WARTBURG, Wartburg (von) (1922-2002) : *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn, Klopp (1929) ; Leipzig, Teubner (1934, 1940) ; Bâle, Helbing & Lichtenhahn (1946-1952) / Zbinden (1955-2002).

— (2010 [3^e éd.]) : *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes. Beiheft / Complément*, publ. par CHAUVEAU, Jean-Paul, GREUB Yan et SEIDL Christian, Strasbourg, Bibliothèque de Linguistique Romane, Hors série 1.

WARTBURG Walther (von), KELLER Hans-Erich et GEULJANS Robert (1969) : *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans (1550-1967)*, Genève, Droz.

ZÉLIQZON Léon et THIRIOT Gonzalve (1912) : *Textes patois recueillis en Lorraine*, Metz, Verlag der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde.

ZÉLIQZON Léon (1922) : *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, Strasbourg, Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, vol. 1.

— (1923) : *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, Strasbourg, Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, vol. 2.

— (1924) : *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, Strasbourg, Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, vol. 3.